



PAS BESOIN DE CHERCHER MIDI À QUATORZE HEURES!

Le ministre de l'Économie a annoncé, dimanche 13 avril, qu'il fallait rechercher 40 à 50 milliards d'euros pour atteindre l'objectif du gouvernement de ramener le déficit à 4,6% du PIB l'an prochain. Il a notamment évoqué les réductions de la dépense publique pour tenir l'objectif de maîtrise du déficit.

Depuis 2017, la même petite musique... économie sur la Sécu, pour FO c'est non!

L'exécutif cherche du côté des retraités. L'idée de ne pas indexer leur pension de retraite sur l'inflation est évoquée. L'exécutif cherche à préparer les esprits à de nouvelles économies. L'idée est de convaincre l'opinion. Mais nous ne sommes pas dupes, plutôt que de rechercher dans les caisses des travailleurs, des chômeurs ou des retraités, peut-être vaudrait-il mieux regarder celles des entreprises. Le déficit actuel est de 6 milliards d'euros alors que les aides publiques aux entreprises sans aucune contreparties représentent 173 milliards d'euros. Les efforts ne doivent pas systématiquement peser sur les travailleurs.

Les recettes, nous savons où les trouver! Il faut conditionner les aides publiques aux entreprises. Les aides ne doivent être versées qu'à condition que les entreprises respectent leurs obligations légales et conventionnelles, payent des cotisations sociales dans les délais, maintiennent des effectifs en CDI, respectent l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, de la production et de la recherche et développement sur le territoire, dans les secteurs soumis à une forte concurrence internationale. En 2023, les aides publiques aux entreprises sans aucune contreparties ont atteint 200 milliards d'euros. Il s'agit de niches fiscales ou d'exonérations de cotisations sociales. Ces aides constituent une perte de recette pour les services publics et la protection sociale. Et cette revendication, portée par FO, prend tout son sens, aujourd'hui plus que jamais, dans le contexte économique et social actuel.

Au vu de l'instabilité politique actuelle, le rôle des organisations syndicales est indispensable. Certains enjeux majeurs ne peuvent être portés que par les organisations syndicales. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé au Premier ministre que des discussions – sur l'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes, la reconversion professionnelle, la pénibilité, la formation professionnelle tout au long de la vie, les entretiens de fin de carrière, les temps partiels subis, la conditionnalité des exonérations de cotisations sociales et les salaires – soient mises en œuvre dans le cadre de l'article L1 du Code du

travail, pour trouver des solutions dans le cadre de la pratique contractuelle et conventionnelle à laquelle Force Ouvrière est très attachée. La semaine dernière, nous avons reçu une réponse du ministère du Travail à cette demande, il souhaite commencer l'ouverture des discussions en abordant la question de la reconversion et de la transition professionnelles.

Et la semaine dernière, nous avons également reçu les chiffres de la représentativité. Ce n'est pas une victoire, ce n'est pas un échec non plus... Nous avons des raisons de positiver. Nous restons la troisième organisation syndicale au niveau national et interprofessionnel. Nous nous maintenons globalement dans les CSE, nous sommes représentatifs dans 73% des branches, soit cent quatre-vingts branches. C'est treize de plus qu'en 2021!

Nous pouvons affirmer que ceux qui voulaient notre mort avec la loi sur la représentativité en 2008 ne l'ont pas eue. Nos positions sont comprises, nos revendications sont légitimes. Confirmer notre représentativité, c'est aussi être en capacité de peser quand nous sommes à la table des discussions. C'est donner plus de visibilité et de lisibilité à notre organisation syndicale.

**Certains enjeux
majeurs ne peuvent
être portés que par
les organisations
syndicales**

Retrouvez l'actualité de Force Ouvrière sur Internet : www.force-ouvriere.fr